



**Direction Générale des Services**

Direction de l'urbanisme

Tél.: 05 58 56 84 11

Mail : urbanisme@dax.fr

N/Réf.: DT/SvS/AD-2020-294197

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND DAX  
MONSIEUR JULIEN DUBOIS  
20 AVENUE DE LA GARE  
CS 10075  
40102 DAX CEDEX



**Objet : Modification n°1 du PLUi-H**

Dax, le 8 décembre 2020

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre courrier du 23/10/2020, veuillez trouver ci-dessous nos observations concernant le projet de 1ère modification simplifiée du PLUi-H :

- Modification réglementaire concernant les clôtures (p.72 à 77 du règlement écrit)

Concernant les chapitres suivants 2.2.2.1 *Clôture implantée en bordure des voies et des emprises publiques* et 2.2.2.2 *Clôture implantée en limite séparative* du règlement, la ville de Dax souhaite conserver ces articles et demande de préciser dans le règlement que le portail et le portillon font partie intégrante de la clôture et doivent être de même transparence et même style architectural que cette dernière.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à toi*



Alexis ARRAS  
Adjoint au Maire  
en charge de l'urbanisme,  
des travaux et de l'habitat